



composer avec l'eau : la Brière urbaine

Le territoire nazairien s'ouvre sur trois rivages : les côtes de l'Atlantique, les rives de l'estuaire de la Loire et les bords du marais de Brière. Cette pluralité constitue aujourd'hui un enjeu majeur pour replacer la géographie au cœur de son développement.



un territoire refaçoné

Les trois rivages du territoire nazairien sont une chance et pourtant, ils ont longtemps été considérés comme une contrainte dont on a voulu s'affranchir, au point de faire fi des liens qu'entretenaient ensemble ces trois grands milieux. Deux opérations sont venues déconnecter le marais de Brière de l'estuaire de la Loire et de l'océan : la création successive du bassin portuaire au 19e siècle et de la zone d'activités au début du 20e siècle à Donges et Montoir-de-Bretagne.

de la porosité à l'artificialisation du système hydraulique

Avec ces aménagements, ces milieux qui communiquaient ensemble se sont retrouvés progressivement coupés les uns des autres et le fonctionnement du cycle de l'eau s'en est trouvé profondément altéré. Plusieurs sites inondables en fonction des pluies, crues ou



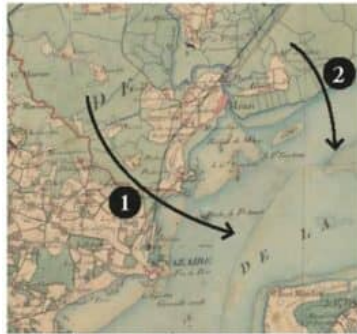
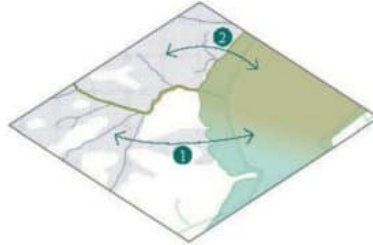
agence d'urbanisme de la région de Saint-Nazaire

marées se sont asséchés par une artificialisation du cycle de l'eau : reprofilage des chenaux, remblaiement pour l'implantation d'infrastructures, fermeture contrôlée par l'écluse du Brivet. L'ensemble de ces interventions a permis des extensions urbaines aux dépens du marais et ont créé un nouveau paysage, redessinant une géographie qui a peu à peu effacé des mémoires le trait de côte initial.

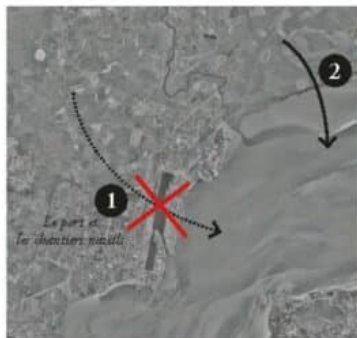
industrialisation des embouchures



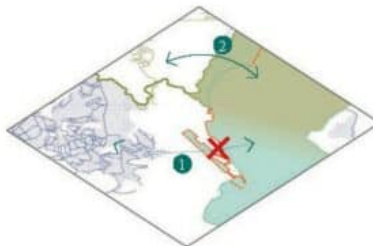
Carte de Cassini
Embouchure des marais de Haute Brière vers la Loire



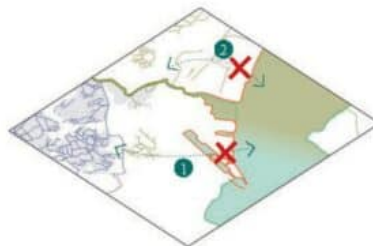
Carte d'État major
Drainage d'une partie des marais - développement agriculture - plaine fluviale



Années 50-60
Fermeture de la première ouverture



Carte IGN actuelle
Fermeture de la deuxième ouverture



une géographie qui se réimpose

Lors d'évènements extrêmes, le fonctionnement hydraulique naturel se réimpose et les espaces aménagés redeviennent inondables. Dans le Plan de prévention des risques littoraux, adopté à la suite de la tempête Xynthia, la vaste emprise des zones submersibles identifiées correspond aux secteurs anciennement humides.

et maintenant ?

Si le retour à l'état naturel initial est difficilement envisageable, il est en revanche possible de restaurer un système hydraulique qui minimise les risques et permet de retrouver les fonctionnalités de ces secteurs.

Il s'agit alors de rendre l'eau visible et de lui laisser davantage de place pour que la vulnérabilité du territoire ne soit pas subie mais au contraire anticipée et prise en compte dans les aménagements. Les submersions fréquentes de certains territoires (bords de cours d'eau, espace de marais, etc.) montrent qu'il est possible de vivre et de composer avec le risque. Un territoire vulnérable ne signifie pas qu'il est inhabitable.

L'aménagement de la Brière urbaine, sur le territoire nazairien, devra donc se penser avec l'eau : amplifier les zones humides, favoriser la gestion environnementale des eaux pluviales, étendre les canaux dans les espaces urbains, prévoir des espaces verts servant de zone d'expansion et de rétention. Ces attentions particulières sont autant des réponses à la vulnérabilité que des atouts vecteurs de qualité de ville et de qualité de vie.

[consultez l'atlas complet](#)